

Demande d'agrément au titre du volontariat de Service Civique

Description des missions reconnues prioritaires pour la Nation

N.B : pour les missions réalisées à l'étranger, seule la fiche 3 bis doit être complétée.

a) Fiche de mission

→ Intitulé de la mission

Chargé(e) de mission territoires ruraux / littoral

→ **Description détaillée de ou des activités confiées au(x) volontaire(s) dans le cadre de la mission : objectifs et activités à mener, rôle du/des volontaire(s)**

*Le volontaire sera affecté au sein du service « **planification, connaissance et évaluation** » de la **Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Guyane**. Il intervient plus particulièrement au sein de l'unité « **planification, aménagement du territoire** ».*

Environnement du poste – Contexte et description du service :

La DEAL s'est organisée autour de 2 services transversaux, outre ses services métiers : le service Pilotage de la Stratégie du Développement Durable (PSDD) et le **service Planification Connaissance et Évaluation (PCE)**.

PCE joue un rôle de coordination des services lorsqu'il s'agit notamment des dires de l'État et d'émettre des avis de synthèse. Il réunit à la fois des unités chargées de mettre en œuvre les politiques publiques (autorité environnementale, planification, aménagement du territoire et mobilités) et d'autres qui sont chargées de la production (observatoires et statistiques, information géographique et diffusion de la connaissance).

Le service Planification Connaissance Évaluation comprend 17 agents et se compose de 4 unités et d'un pôle :

- Planification et aménagement du territoire,
- Observatoires et statistiques,
- Information géographique et diffusion de la connaissance,
- Mission autorité environnementale
- Pôle de lutte contre les constructions illicites

L'unité PAT joue un rôle de pivot, au carrefour des différentes thématiques, et d'ensemblier afin de coordonner les avis du service et d'accompagner les collectivités pour la mise en œuvre des documents supra communaux et leur application.

L'unité PAT assure le pilotage des grands documents stratégiques : Schéma d'Aménagement Régional (SAR), Schéma Départemental de Cohérence Territoriale (SCoT) notamment. L'unité assure la rédaction des porteurs à connaissance et des avis de synthèse en lien avec les autres unités du service et les services de la DEAL ou de l'État.

Elle participe également à des missions d'observation dans le domaine de l'aménagement, de l'économie et de l'habitat, en s'appuyant sur les moyens du service. Elle contribue notamment à la mise en place d'un observatoire foncier ainsi qu'à l'élaboration de diagnostics territoriaux. Dans ce cadre, elle assure pour le compte de la DEAL le suivi des activités de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane (AUDeG) qui est liée avec la DEAL par un contrat d'objectifs triennal.

L'unité planification et aménagement du territoire (PAT) comprend un responsable, un chargé de mission planification et un volontaire service civique. Un chargé de mission mobilités et modes doux sera prochainement intégré à l'équipe.

Enjeux et dossiers principaux du poste :

Le SAR ayant été approuvé en Conseil d'État en juillet 2016, il s'agira d'accompagner la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) sur l'élaboration d'un guide de mise en œuvre du SAR et la préparation des indicateurs de suivi.

Le SCoT de la CACL étant en cours de révision, il s'agira d'accompagner l'intercommunalité dans

l'aboutissement de la procédure.

Activités principales :

- suivre pour l'État l'élaboration des plans programmes et documents d'urbanisme supra-communaux (SAR, SMVM, SCoT, etc.) ou à l'intersection des services (ex : PPRT Ministère de la défense en collaboration avec REMD)
- préparer les porter à connaissance et avis relatifs aux documents ci-dessus
- rédiger des avis sur le foncier et les projets intercommunaux incluant la production de cartographies diverses
- contribuer à la connaissance des territoires en élaborant en régie ou en sous-traitance des diagnostics territoriaux, des monographies communales ou intercommunales...
- contribuer à élaboration des diagnostics territoriaux intercommunaux sur les territoires ruraux et aux réflexions sur les conditions d'aménagement des communes enclavées
- contribuer à définir les conditions d'application de la loi littoral dans les zones rurales et périurbaines en s'appuyant sur le document d'application de la loi littoral en cours d'élaboration
- participation à la réflexion sur le développement des transports collectifs et des modes doux en lien avec le chargé de mission mobilités
- contribuer à l'enrichissement du Système d'Information Géographique de la DEAL pour la thématique « aménagement du territoire » en collaboration avec l'unité IGDC.

→ En quoi cette mission est-elle complémentaire des activités confiées aux bénévoles et aux salariés de la structure ?

Les missions confiées au volontaire s'inscrivent dans le cadre des actions régaliennes et non régaliennes de la DEAL. Le volontaire sera ainsi amené à aborder les grandes thématiques d'aménagement du territoire, sujet très mobilisateur pour les services de l'État en Guyane. Le recours à un volontaire disposant de connaissances spécifiques de ces thématiques (aménagement du territoire, urbanisme, planification) permet en outre de développer les compétences du service.

→ Décrire en quoi cette mission contribue à renforcer le lien social

La nature du poste, sur une mission à caractère transversal, favorisera les échanges de connaissance entre, d'une part, le volontaire et les agents de la DEAL, et, d'autre part, le service et les collectivités locales dont il sera un interlocuteur.

Relations internes et externes :

- *En interne :*
 - avec l'ensemble des services métiers de la DEAL : AUCL, MNBSP, REMD, PSDD, ISR, FLAG
 - avec les unités du service avec un lien fort à développer avec l'unité en charge de l'autorité environnementale, du SIG et des observations statistiques.
- *En externe :* Préfecture, services déconcentrés de l'État, Collectivité Territoriale de Guyane, intercommunalités, communes, agence d'urbanisme, bureaux d'études, etc.

→ Lieu(x) d'intervention(s)

Commune(s) :

Département (s) : Guyane

Région(s) : Guyane

Collectivité d'outre-mer :

France entière

→ Nombre indicatif de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission : 1

→ Début de la mission : septembre 2017

Demande d'agrément au titre du volontariat de Service Civique

Description des missions reconnues prioritaires pour la Nation

b) Moyens humains et matériels mobilisés pour la réalisation de la mission

Cette partie est destinée à apprécier la capacité des organismes à assurer la prise en charge des personnes volontaires, notamment au regard des modalités d'accueil, de vie, d'exercice de leurs missions. Dans le cas d'un agrément collectif, les associations membres doivent indiquer à la fédération ou l'union les moyens humains et matériels mobilisés

→ Moyens affectés à la mission (humains et matériels)

Poste de travail : poste informatique équipé de moyens géomatiques et des outils de bureautique classiques.

Déplacements professionnels : véhicules de service du pool de la DEAL.

Formations : programmes de formation de la DEAL

Poste situé sur le site de la DEAL de Buzaré dans le centre de Cayenne.

→ Modalités de la phase de préparation à la mission

La DEAL fournira au volontaire les documents techniques ou administratifs nécessaires à la préparation de sa prise de poste. Il pourra par ailleurs être amené, avant son départ pour la Guyane, à rencontrer des services équivalents en métropole de façon à se familiariser à son futur environnement de travail.

→ Présentation des modalités d'accompagnement du volontaire durant la mission

Pour sa prise de fonction, le volontaire pourra s'appuyer sur son encadrement qui sera assuré par le chef de service ainsi que le chef d'unité. Le suivi quotidien de ses activités sera réalisé par son chef d'unité. Après une phase d'observation et de prise en main du poste, la période de prise de fonction se conclura par la mise en place d'objectifs détaillés qui seront évalués et recadrés tous les trois mois.

L'encadrement et les réseaux internes à la DEAL pourront en outre accompagner le volontaire afin de faciliter son installation matérielle en Guyane.

Ce poste conviendrait à un jeune professionnel / débutant issu d'une formation de niveau : **Master 2 dans les domaines de l'urbanisme, aménagement du territoire ou de la géographie.**

Compétences techniques

- Connaissances dans le domaine de l'aménagement, de l'urbanisme et de la géographie
- Connaissance souhaitée dans l'utilisation de logiciels de SIG (QGIS)

Forte motivation pour s'investir sur le domaine

Compétences transversales

- Esprit initiative et d'analyse, curiosité
- Capacité d'adaptation et polyvalence compte tenu de la taille du service
- Rigueur dans le travail, méthode et sens de l'organisation
- Aptitudes à la communication écrite et orale

Compétences relationnelles

- Aptitude pour le travail en équipe,
- Sens du contact, capacité d'écoute

Indemnité de volontariat service civique :

54.04% de l'indice brut 244 de la fonction publique + complément DOM (Guyane fixé à 822.54€) soit un montant net de 1478.98€

Contact :

Leïla HAMIDI, Responsable de l'unité planification et aménagement du territoire

mail : leila.hamidi@developpement-durable.gouv.fr / tél. +594 (0)594 29 75 49

Jeanne DA-SILVEIRA, Cheffe du service PCE / tél : +594 (0)594 29 75 59